

Printemps Eté Automne 2024

SUR LES PAS DES HUGUENOTS **Poët-Laval à Die**

Formule « Liberté » - Randonnée itinérante
6 jours / 5 nuits / 5 jours de marche



Au départ de la Drôme provençale, à la découverte des sentiers foulés par les Huguenots en exil, vous explorez Le Poët Laval, Bourdeaux, Dieulefit et Die, hauts lieux du protestantisme dauphinois. D'une vallée à l'autre, dans des coins de nature paradisiaques, vous passez la frontière entre la Provence aux senteurs de lavande et où fleurissent les oliviers et le Val de Drôme avec ses belles forêts de hêtres et de chênes.

PROGRAMME

Jour 01 : Arrivée en fin de journée à **Poët Laval**, village médiéval et perché classé parmi les plus beaux de France. Nuit à l'hôtel

Jour 02 : Poët-Laval – Dieulefit (400 m)

Après la visite de Poët-Laval, de son musée du Protestantisme Dauphinois et de son château, c'est par la douce vallée du Jabron et les collines Dieulefitoises que nous rejoignons le fief de la poterie et du Picodon.

2 à 3 h de marche (6,2 km).

Dénivelée : + 260 m ; - 250 m.

Nuit en chambre d'hotes.

Jour 03 : Dieulefit – Bourdeaux (410 m)

Dieulefit, terre d'accueil et de tolérance, d'art et d'artisanat est un bourg tranquille dans lequel il fait bon flâner.

L'étape contourne ensuite la Montagne de Ventes jusqu'à la chapelle de Comps puis une longue descente nous conduit à Bourdeaux, village perché de la vallée du Roubion et haut-lieu du protestantisme.

4 à 5 h de marche (16 km).

Dénivelée : + 680 m ; - 660 m.

Nuit en chambres d'hôtes

Jour 04 : Bourdeaux – Col de la Chaudière (1075 m)

Vous quittez progressivement la douce vallée du Roubion pour cheminer sur les crêtes de la Tour dominées par les lignes imposantes de Roche Rousse.

Nous voici dans l'univers plus montagneux des Trois Becs qui dominent le hameau et le col de La Chaudière.

5 à 6 h de marche (11,5 km).

Dénivelée : + 900 m ; - 320 m.

Nuit en chambres d'hôtes

J5/ Col de la Chaudière – Saint Benoît en Diois – Rimon (1000 m)

Descente sur la magnifique Vallée de la Roanne où l'eau s'est frayée un chemin tortueux dans un paysage de roc. Il fait bon s'attarder à St Benoît en Diois, joli village perché sur un éperon rocheux, dressé comme la proue d'un navire. En fonction du lieu d'étape, vous continuez peut-être en grim pant jusqu'à Rimon, petit village fort attachant posé à 1000 m. d'altitude sur un replat.

5 à 6 h de marche. (19 km). Dénivelé : – 1100 m / + 1100 m

En fonction des dates et des disponibilités, nuit en gîte d'étape à Rimon (petit dortoir cosy) ou en chambre double sur Saillans ou Pontaix avec transferts (avec supplément).

ATTENTION : Pas de disponibilité en chambre double à Rimon (voir dans Hébergement les possibilités)

J6/ Rimon – Die (400 m)

C'est par le Plateau de Solaure – incomparable belvédère sur les Plateaux du Vercors et les massifs plus lointains du Dévoluy et de l'Oisans – que nous rejoignons la Croix de Justin qui domine la petite ville de Die.

6 h de marche. (17 km).

Dénivelée : + 400 m ; - 1000 m.

Fin du circuit à la gare de Die en fin d'après-midi.

Nous pouvons être amenés à modifier sensiblement certaines étapes si les hébergements prévus sont indisponibles aux dates de votre voyage. Les solutions proposées en remplacement seront de catégorie similaire. Les étapes proposées ici sont donc indicatives, une fois en possession de votre roadbook,

vous aurez tous les éléments avec la longueur effective. Faites-nous confiance, ces modifications sont toujours faites dans votre intérêt, pour votre sécurité et un meilleur confort

LES PLUS DE CE SEJOUR

- Un itinéraire d'un haut intérêt culturel et historique
- Des hébergements de grande qualité
- Un séjour en liberté sur des sentiers faciles et bien balisés

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le premier jour en fin de journée à Poët Laval

Accès train : Gare TGV Montélimar

Gares TGV Montélimar, Avignon, Pierrelatte Horaires à vérifier sur www.sncf-connect.com/

Puis en bus par la ligne 35 Montélimar – Poët-Laval :

<https://www.dieulefit-tourisme.com/wp-content/uploads/2019/05/fiche-horaire-ligne-35-sradda-montelimar-dieulefit.pdf>

Accès voiture : Itinéraire routier par www.viamichelin.fr

Sortie autoroute A7 :

Montélimar Nord ou Sud ; Bollène

Sortie A51 : Sisteron

DISPERSION

Fin du circuit à la gare de Die en fin d'après-midi.

Retour train : Gare S.N.C.F de Die sur la ligne Paris-Briançon (train de nuit pour Paris Austerlitz).

Gare SNCF de Die sur la ligne Paris-Briançon (train de nuit pour Paris Austerlitz).

En journée : correspondances pour les gares de Valence-ville ou Valence-TGV par train ou bus.

Retour voiture : Nous pouvons organiser votre transfert retour de Die au Poët-Laval pour un forfait de 40 €/personne.

Nuits supplémentaires : vous arrivez la veille ou vous souhaitez prolonger votre séjour :

Office de tourisme de Die et du Diois : 04 75 22 03 03. <https://www.diois-tourisme.com/>

Office de tourisme du pays de Dieulefit : 04 75 46 42 49. <https://www.dieulefit-tourisme.com/>

FORMALITES

- Carte d'identité en cours de validité ou Passeport.

- Dépliant de votre assurance voyage reçu lors de votre inscription (si vous avez souscrit l'assurance que nous proposons) ou de votre assurance personnelle (numéro de contrat + numéro de téléphone).

Attention ! A la différence de la France, les secours coûtent très chers en Suisse. Vérifiez que vous possédez une **garantie frais de recherche et secours** avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et de certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie frais de recherche et secours.

- Carte vitale.

- La "**Carte européenne d'assurance maladie**".

NIVEAU

Niveau 3 sur une échelle de 5.

Marcheurs sportifs.

Randonnée facile sur des pistes forestières ou de bons sentiers.

HEBERGEMENT

1 nuit en hôtel

4 nuits en chambres d'hôtes ou 3 nuits en chambres

d'hôtes et 1 nuit en gîte d'étape Le premier soir :

Hôtel les Hospitaliers 26160 Le Poët Laval 04 75 46 22 32

Les repas

Petits déjeuners et repas du soir servis dans les hébergements.

Les pique-niques de midi ne sont pas prévus dans la formule de base mais peuvent être demandés en supplément (supplément de 60 € à l'inscription) ou demandés directement auprès de vos hébergeurs lorsque vous arrivez sur place.

DOSSIER LIBERTE

Pour vous orienter sur le terrain, nous vous fournissons des cartes IGN TOP25 surlignées, ainsi qu'un roadbook. Ce dernier vous permet de rallier vos hébergements en toute autonomie et vous fournit une foule d'informations sur les lieux traversés.

PORTAGE DES BAGAGES

Vous ne portez que vos affaires de la journée dans un petit sac à dos. Les bagages sont transportés jusqu'à votre hébergement du soir par véhicule.

GROUPE

A partir de 2 personnes

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

L'ensemble de vos affaires est réparti entre un sac à dos porté pendant la marche et un sac de voyage avec cadenas transporté par les hébergeurs, un service de taxi ou par notre équipe locale.

- Des sous-vêtements respirants
- Une veste en polaire
- Une veste imperméable et respirante
- Des pantalons de trek
- Un bonnet
- Une casquette ou un chapeau
- Des lunettes de soleil
- Une paire de gants
- Une cape de pluie
- Une gourde d'1,5 litres (ou poche à eau avec pipette)

Chaussures et matériel technique

- Des chaussures imperméables à tige montante et semelle offrant une bonne adhérence
- Une lampe frontale
- Des bâtons de marche (facultatifs)

Pharmacie

Une petite pharmacie individuelle à valider avec votre médecin : crème solaire, pansements double peau contre les ampoules, bande adhésive et double peau, antidiarrhéique, antalgique, collyre, pastilles contre la toux, pince à épiler, médicaments personnels.

Bagages

- Un sac à dos d'une contenance de 30 à 40 litres, pour vos affaires de la journée
- Un sac de voyage souple (maximum 20 kg)

Divers

- Des vêtements de rechange
- Une paire de lacets de rechange
- Une trousse de toilette et une serviette de bain
- Du papier toilette
- Un couteau de poche
- Quelques sachets plastiques pour protéger vos affaires.
- Une aiguille et du fil
- Une pochette antiviol, à garder toujours sur soi, avec papiers d'identité, argent, attestations d'assurance.

DATES ET PRIX

Départ tous les jours entre le 1^{er} avril et le 30 novembre 2024

Base 2 personnes :

En gîte à Rimon le J5 : **700 € / personne**

En chambre à Saillans ou Pontaix ou Die le J5 avec transferts : **740 € / personne**

Sans assistance bagages : **réduction de 140 €**

Base 3 ou 4 personnes :

En gîte à Rimon le J5 : **645 € / personne**

En chambre à Saillans ou Pontaix ou Die le J5 avec transferts : **685 € / personne**

Sans assistance bagages : **réduction de 95 €**

Base 5 personnes et + :

En gîte à Rimon le J5 : **600 € / personne**

En chambre à Saillans ou Pontaix ou Die le J5 avec transferts : **640 € / personne**

Sans assistance bagages : **réduction de 55 €**

Suppléments :

Supplément chambre single : **170 € / personne**

Pique-niques du midi : **65 €/personne à réserver à l'inscription**

Transfert retour Die-Le Poët-Laval : **40 € / personne** en annonçant votre demande à l'inscription. 2 personnes minimum

LE PRIX COMPREND

- les hébergements en demi-pension en hôtels et chambres d'hôtes sur la base chambres doubles
- le transfert des bagages de chaque hébergement au suivant (limitées à 15 kg)
- Topo-guide GR965 intégré au road-book

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les pique-niques de midi
- Les boissons et dépenses personnelles
- Les visites éventuelles de sites et musées
- Le supplément chambre individuelle
- Le transfert retour de Die au Poët-Laval
- Annulation et interruption de voyage.
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans le prix comprend

POUR EN SAVOIR PLUS

En 1598, à la fin du 16^{ème} siècle, le siècle des guerres de religions, le roi de France Henri IV signe l'Edit de Nantes, acte de tolérance, qui autorise la liberté de culte aux protestants faisant ainsi une place à la minorité religieuse.

En 1685, le roi de France, Louis XIV, révoque l'Edit de Nantes. S'ensuivent des interdictions et des persécutions qui seront à l'origine d'à peu près 200 000 émigrations protestantes vers la Suisse, l'Allemagne, l'Angleterre ou encore la Hollande, terres d'accueil où le protestantisme est largement développé. Ces fuites dureront plusieurs décennies.

Dans le Dauphiné, où le protestantisme est très présent, les départs sont nombreux notamment vers la Suisse et l'Allemagne.

La Cartographie

IGN 1 / 25.000ème n° 3038 SB Montélimar

IGN 1 / 25.000ème n° 3138 OT Dieulefit

IGN 1 / 25.000ème n° 3137 OT Die-Crest

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com, ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le **cas général**.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un **billet d'avion non remboursable** ou **l'affrètement d'un bateau**.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les **groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne**, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. **L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.**

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour).**
- **Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour).**
- **Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour).**

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour **causes dénommées** :

* Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.

* La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).

- L'annulation toutes **causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

- **Assurance Bagages** : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de **la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation**.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend **les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement**, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par événement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures. Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –
Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex